

09.01.2007 – 07:31 Uhr

euro adhoc: Bank Sarasin + Cie AG / Fusions/reprises / Rabobank exerce son option afin de soutenir la stratégie de croissance de la Banque Sarasin

Communiqué Adhoc transmis par euro adhoc. L'émetteur est tenu responsable du contenu.

09.01.2007

Bâle/Utrecht, le 9 janvier 2007

Rabobank, le prestataire néerlandais de services financiers noté AAA, a exercé son option d'acquisition de la société Eichbaum Holding SA, et par conséquent des actions nominatives Sarasin de catégorie A que celle-ci détient. Rabobank devient ainsi l'actionnaire majoritaire de la Banque Sarasin & Cie SA avec une participation de 46 % dans le capital et 69 % des droits de vote. Le conseil d'administration et la direction de la Banque Sarasin se réjouissent de l'engagement accru de Rabobank en appui de sa stratégie de croissance. Sarasin, l'une des premières banques privées de Suisse, conserve son indépendance opérationnelle et reste cotée à la Bourse suisse SWX.

Comme la Banque Sarasin & Cie SA l'a annoncé aujourd'hui, Rabobank a exercé le 29 décembre 2006 son option d'achat sur la totalité des actions nominatives Sarasin de catégorie A détenues par Eichbaum Holding SA. Cette participation représente 18,01 % du capital et 52,32 % des droits de vote de Sarasin.

Avec ses actions nominatives Sarasin de catégorie B, Rabobank détient désormais 46,06% du capital et 68,63% des droits de vote de la Banque Sarasin. Cette dernière restera cotée à la Bourse suisse SWX en tant que banque privée suisse dotée d'une indépendance opérationnelle. Rabobank n'a pas l'intention d'augmenter sa participation dans Sarasin au-delà du pourcentage atteint avec l'exercice de l'option.

Bert Heemskerk, le CEO du groupe Rabobank, commente : « La Banque Sarasin possède un potentiel de croissance remarquable. C'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter notre participation maintenant. Par le renforcement de notre engagement, nous entendons soutenir la stratégie d'expansion de Sarasin, laquelle a encore été dynamisée avec l'arrivée d'un nouveau management, et développer notre collaboration dans divers domaines, en particulier sur les marchés internationaux. »

Bert Heemskerk, ajoute : « Nous sommes convaincus que Rabobank pourra être utile à Sarasin en tant qu'actionnaire fiable dans le processus de consolidation en cours sur le marché suisse de la banque privée. Sarasin conserve son indépendance opérationnelle et son nom, conformément à la stratégie multimarques suivie avec succès depuis des années par Rabobank. »

Georg F. Kraye, Président du conseil d'administration de la Banque Sarasin, commente : « Nous saluons le renforcement de la participation de Rabobank, car cette transaction lève les incertitudes qui planent depuis quelques années sur l'actionariat de notre entreprise. Nous prenons en outre note avec grande satisfaction du fait que Rabobank approuve pleinement notre stratégie. Grâce au soutien de Rabobank, noté AAA, Sarasin est encore mieux positionnée pour poursuivre son développement. Simultanément, Sarasin conserve le caractère de banque privée et l'image qu'elle cultive depuis 1841 ; la cotation à la SWX sera également maintenue, tout comme la structure actuelle du

conseil d'administration et de la direction. » Joachim H. Straehle, CEO de la Banque Sarasin, ajoute : « Nous continuerons de mettre en œuvre notre stratégie. Depuis la base solide représentée par le marché domestique, nous entendons gagner des parts de marché dans les pays voisins d'Europe, en Grande-Bretagne, au Moyen-Orient, en Asie et sur d'autres marchés prometteurs. Par ailleurs, nous avons l'ambition, pour 2010, de porter le montant des actifs sous gestion à un niveau sensiblement supérieur à CHF 100 mia., de renforcer notre marge brute à plus de 90 points de base et de réduire graduellement à 60 % le rapport entre les charges d'exploitation et le produit d'exploitation. Nous sommes convaincus que l'étroite collaboration avec Rabobank nous permettra d'atteindre ces ambitieux objectifs de croissance. Outre la réalisation d'une croissance organique, nous examinerons aussi des acquisitions triées sur le volet et des possibilités de coopération. Dans ces deux domaines, nous profiterons de l'excellente réputation de Rabobank et de la solidité de son réseau international. »

Exercice de l'option sur les actions nominatives Sarasin de catégorie A

En 2002, Sarasin et Rabobank ont conclu une alliance stratégique afin d'unir leurs forces dans le secteur du private banking. Rabobank avait alors apporté à la Banque Sarasin ses unités internationales de private banking en échange d'actions nominatives Sarasin de catégorie B représentant une participation de 28,05 % du capital et 16,31 % des droits de vote.

Simultanément, les actionnaires de Eichbaum Holding SA, société aux mains des anciens associés de Sarasin détenant la totalité des actions nominatives Sarasin A, soit 18,01% du capital et 52,32% des droits de vote, avaient octroyé à Rabobank une option d'achat sur leurs actions courant jusqu'en 2009.

La formule de calcul du prix d'exercice par action nominative Sarasin A a été fixée et publiée au moment de la signature de la convention en 2002. Ce prix est ajusté au début de chaque année civile ; au moment de l'exercice de l'option, il se montait à 809 francs par action nominative A d'une valeur nominale de 20 francs.

Obligation de soumettre une offre de rachat des actions nominatives Sarasin B

Après l'exercice de l'option, Rabobank est tenu, en vertu de la réglementation suisse sur les OPA, de soumettre aux actionnaires de la Banque Sarasin une offre minimale de rachat pour les actions B en circulation qui ne sont pas encore en sa possession.

Le prix de l'offre minimale est calculé sur la base de la formule du prix d'option. Le prix offert par action nominative Sarasin B d'une valeur nominale de 100 francs est de 3'687,50 francs. L'offre de rachat aux actionnaires B sera vraisemblablement publiée au début du mois de février. L'intention est de maintenir sur le marché toutes les actions nominatives B actuellement en circulation.

Sous réserve des dispositions légales et de l'autorisation des autorités de contrôle qui s'appliquent habituellement à l'exercice de l'option et à l'offre d'acquisition.

Pour de plus amples renseignements:

Banque Sarasin & Cie SA
Benedikt Gratzl, Corporate Communications, Media Relations

Téléphone +41 (0)61 277 70 88 e-mail: benedikt.gratzl@sarasin.ch
Groupe Rabobank

Jan-Willem ter Avest, service de presse
Téléphone +31 (0)30 216 17 40 e-mail: J.W.Avest@rn.rabobank.nl

Banque Sarasin & Cie SA - Responsibly yours - www.sarasin.ch

